

Lundi 13 mai 2024



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 55
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

M^{me} la ministre NAYLOR

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 28) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)*

M. le ministre SALA

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 35) — *Loi sur le protecteur des aînés/The Seniors' Advocate Act*

M. BALCAEN

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M^{me} COOK

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act*

M^{me} STONE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 210) — *Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act*

M. JOHNSON

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (ententes de facturation nette)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Net-Metering Agreements)*

M. PERCHOTTE

(N° 215) — *Loi modifiant le Code de la route (dépassement des véhicules sur l'accotement)/The Highway Traffic Amendment Act (Passing Vehicle on Shoulder)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M^{me} HIEBERT

M. JACKSON

M. JOHNSON

M. KHAN

M^{me} LAMOUREUX
M. NARTH
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M. SCHULER
M^{me} STONE
M. WHARTON
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(98 heures 15 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 7) — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act*

(M. le ministre WIEBE)

Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 9) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

(M. NESBITT — 19 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre WIEBE

(N° 30) — *Loi sur les richesses inexplicées (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)*

Motion d'amendement de M. JOHNSON

Il est proposé que la motion soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée refuse que soit lu une deuxième fois le projet de loi 30 — *Loi sur les richesses inexplicables (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)* — puisqu'elle n'a reçu ni l'assurance ni les preuves satisfaisantes voulant que le projet de loi soit différent de celui qui a été présenté et adopté à l'Assemblée en 2021.

(M. NESBITT — 1 minute)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre WIEBE

(N° 16) — *Loi sur la remise de rapports relativement à la responsabilisation en matière de réglementation et modification de la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Reporting Act and Amendments to the Statutes and Regulations Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre ALTOMARE

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre WIEBE

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Amendment Act*

M. le ministre MOSES

(N° 31) — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la ministre NAYLOR

(N° 33) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3)*

M. le ministre WIEBE

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. le *ministre* SALA

(N° 37) — *Loi d'exécution du budget de 2024 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2024*
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M^{me} la *ministre* FONTAINE)

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

(ouvert)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. KING — Respect de l'engagement pris par le gouvernement provincial en vue d'accorder une remise sur les systèmes de sécurité

15. Attendu :

que des entreprises de partout au Manitoba ont déclaré publiquement que la criminalité visant les commerces de détail s'aggravait sous ce gouvernement provincial;

que la directrice générale de la Zone d'amélioration commerciale d'Osborne Village a indiqué, au sujet de la fermeture du Starbucks à Osborne Village : « seule la sécurité est en cause et c'est ça que je trouve si alarmant; j'espère que ça va sonner l'alerte parce c'est un vrai problème [*traduction*] »;

que le gouvernement provincial s'est engagé pendant les élections à accorder 2,5 millions de dollars pour les caméras de sécurité, les systèmes d'alarme, les détecteurs de mouvement, les portes et les fenêtres renforcées, les pellicules de protection antigraffiti, la peinture, les barrières de sécurité, les volets roulants de sécurité et les clôtures de sécurité permanentes;

que le gouvernement provincial n'a consacré que 500 000 \$ pour le financement de cet engagement, soit deux millions de dollars de moins que promis;

que ces 500 000 \$ ne permettent d'accorder le plein montant de la remise de 300 \$ qu'à moins de 1 700 Manitobains, soit 0,0013 % de la population de la province;

que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a souligné que le maigre financement promis par le gouvernement provincial n'était « qu'une goutte d'eau dans la mer pour de nombreuses entreprises qui dépensent jusqu'à des dizaines de milliers de dollars [traduction] »;

que la *Manitoba Restaurant and Food Services Association* a souligné que « la remise de 300 \$ ne suffirait même pas à couvrir la taxe de vente provinciale (TVP) [exigible à l'achat d'un système de sécurité] [traduction] »,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à respecter immédiatement l'engagement qu'il a pris pendant les élections et à augmenter de deux millions de dollars le financement de la remise sur les systèmes de sécurité et à rencontrer les propriétaires d'entreprises et les entreprises de sécurité afin de développer un modèle de financement qui permettra réellement de couvrir les frais d'installation et d'entretien de ces dispositifs de sécurité.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 13 mai 2024, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le lundi 13 mai 2024, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.
